Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 111 (2013)
Heft: 7-8

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport européen sur la santé périnatale 2010

Pour la première fois, un rapport européen sur la santé périnatale intègre des données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et permet de comparer la situation en Suisse et dans les autres pays. Pour la plupart des indicateurs, la Suisse se situe dans la moyenne européenne.

Profil des femmes qui accouchent
En 2010, 1,1% des accouchements en Suisse concernaient des femmes de moins de 20 ans. Il s'agit de la proportion de mères adolescentes la plus faible d'Europe. Dans les autres pays, celle-ci varie entre 1,4% (Danemark, Italie et Pays-Bas) et 10,6% (Roumanie).
Les femmes de 35 ans et plus représentent 25,8% des femmes ayant accouché en 2010 en Suisse. Cette proportion, élevée en comparaison européenne, est cependant inférieure à celle enregistrée en Irlande (27,9%), en Espagne (29,5%) et en Italie (34,7%).

Prise en charge médicale
Le recours à la césarienne est en augmentation partout en Europe, à l'exception de la Finlande et de la Suède qui ont connu un léger recul entre 2004 et 2010. En Suisse, un tiers des accouchements se sont déroulés de cette manière en 2010. La Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'Italie et Chypre présentent des taux encore plus élevés.
La part des accouchements sans intervention obstétricale (par voie basse, sans induction, forceps ou ventouse ni épisiotomie) a été de 34,8% en Suisse en 2010. 0,7% des accouchements ont eu lieu à la maison, 1,5% dans une maison de naissance et 97,8% à l'hôpital

Voir aussi: www.europeristat.com
Source: Communiqué de presse OFS du 27. 5. 2013

«Listening to Mothers III» sort de presse

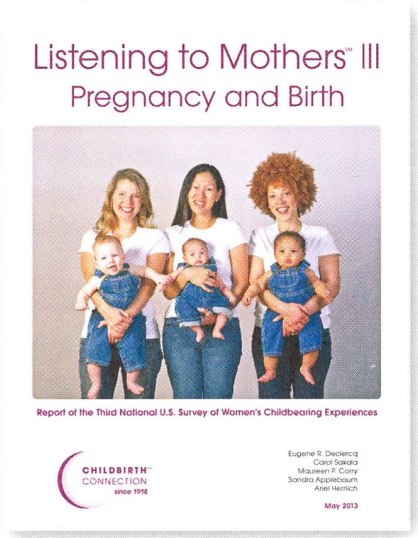

Il s'agit de la 3e étude nationale sur les expériences des femmes durant la grossesse et l'accouchement menée aux Etats-Unis (environ 4 millions de naissances par année). Ses résultats devraient aider à mieux comprendre et mieux accompagner la grossesse et l'accouchement tant du côté des particuliers (futures mères et mères, familles) que du côté des professionnel-le-s de la santé. Le rapport (94 pages) n'est disponible qu'en anglais.

A télécharger sur le site: www.childbirthconnection.org/article.asp?ck=10450

«Place à l'allaitement»

Tel est le thème de la semaine mondiale de l'allaitement maternel qui aura lieu du 14 au 21 septembre 2013. L'objectif de la campagne est de montrer que la promotion de l'allaitement n'a rien à voir avec une idéologie mais qu'elle revêt une grande importance du point de vue de la santé publique également en Suisse. Il est donc souhaitable et même urgent d'améliorer les conditions-cadre pour l'allaitement.

Fauteuils gonflables à disposition
Diverses manifestations consacrées au thème «Place à l'allaitement» auront lieu durant cette semaine mondiale dans de nombreuses communes suisses. Des places publiques, des cabinets médicaux, des services de consultation ou des hôpitaux seront transformés en oasis d'allaitement temporaires à l'aide de fauteuils gonflables qui invitent à allaiter, se reposer et se détendre.
Toutes les activités prévues au cours de la semaine seront publiées sur facebook (www.facebook.com/stiftungstillen). Les personnes, associations ou entreprises qui proposent un événement sont priées de l'annoncer à temps.
Des fauteuils gonflables ainsi que des cartes postales sont gratuitement mis à disposition par la fondation. Sur demande, elle peut également établir des contacts avec des spécialistes pour des interviews ou des colloques.

Voir aussi: www.allaiter.ch

Regarder le monde de l'enfance avec des lunettes «genre»

Après avoir consacré plusieurs années à la mise en évidence d'albums illustrés ouvrant les horizons des filles et des garçons, l'association «lab-elle» a décidé d'agir en amont face aux constats suivants:
- la socialisation est encore largement différenciée entre filles et garçons à l'heure actuelle;
- elle ne permet pas à chacune et chacun de faire des choix sans être limités par les codes sexués;
- elle est responsable d'un grand nombre de différenciations entre les sexes à l'âge adulte;
- les adultes n'ont pas conscience que la socialisation différenciée commence dès le berceau et qu'ils y participent à leur insu.

«Les filles aussi chassent les dragons»
«Les garçons aussi racontent des trucs à leur peluche»

Pour que ces slogans deviennent réalité, l'association lab-elle a imaginé *www.aussi.ch*, un site internet qui présente de manière vulgarisée les différents axes de la socialisation différenciée entre les filles et les garçons.

Pour la première fois, ce site aborde une large palette de thèmes en lien avec le genre et l'enfance et regroupe les questionnements sur ces thématiques d'individus, parents, enseignants et éducateurs, qui participent souvent à cette socialisation différenciée à leur insu.
Qu'il s'agisse des jouets, des livres illustrés, des vêtements, des sports, de la publicité ou de l'école, de l'accueil en crèche à l'orientation professionnelle, les portes d'entrée de *www.aussi.ch* sont variées.

En France, 23 % des femmes enceintes ont bu de l'alcool en 2010

La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse est déclarée par 23% des femmes tandis qu'une consommation de trois verres ou plus en une même occasion est rapportée par 2% des femmes. Elle est plus fréquente pour les femmes en situation sociale favorisée, plus âgées et de parité élevée.
Ces données proviennent de l'Enquête nationale périnatale réalisée en 2010, auprès d'un échantillon représentatif de plus de 13 000 femmes en France métropolitaine.
Les chercheurs de l'Unité Inserm 953 (Recherche épidémiologique en santé périnatale et santé des femmes et des enfants) ne mettent pas en évidence d'excès de risque de prématurité en lien avec la consommation de boissons alcoolisées telle que déclarée par les femmes, mais observent un taux d'hypotrophie un peu plus élevé pour les plus grandes consommatrices. Ils en déduisent que l'information des femmes en âge de procréer sur les dangers associés aux fortes consommations d'alcool doit être développée et que les soignants doivent susciter le dialogue sur cette question, en particulier avec les femmes les plus à risque.

Source: «Consommation d'alcool pendant la grossesse et santé périnatale en France en 2010»; Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles, Caroline Prunet, Béatrice Blondel; Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de l'Institut de veille sanitaire du 7 mai 2013

La nouvelle solitude des parents «auto-entrepreneurs»

«La parentalité tend de plus en plus à devenir une ‹entreprise› individuelle, une entreprise dans le sens où l'investissement volontaire des individus déterminerait seul cette aventure, entreprise dans le sens où la réussite doit être au rendez-vous, avec la seule rationalité des individus. (...) Dès la naissance, les parents, même s'ils sont deux, se retrouveraient très seuls pour métaboliser les attentes, anxiétés et tâtonnements bien légitimes avec un nouveau-né. Plus tard, en cas de maladie grave, de handicap, de difficulté à l'école, de problème de comportement ou d'opposition, etc., le parent se doit de gérer par lui-même la situation, la génération précédente s'est effacée, les solidarités familiales se sont estompées.» Un phénomène relativement nouveau et d'autant plus paradoxal en ces temps de facilités de déplacement et de surinformation...
La revue «Dialogue» consacre tout un dossier à ce thème en mettant l'accent sur la solitude des mères, celles des pères, l'impact des échographies, l'aventure de la procréation médicalement assistée, le choc du handicap, etc.

Source: Dialogue n° 199, 1er trimestre 2013, 3-106

Le Conseil fédéral adopte le projet de loi fédérale sur le dossier électronique du patient

Dans le cadre de sa stratégie «Santé2020», le Conseil fédéral entend renforcer la qualité des soins. La promotion de la cybersanté (eHealth) et, en particulier, du dossier électronique du patient constitue un élément clé pour atteindre cet objectif.
Un projet de loi prévoit que tout un chacun en Suisse puisse mettre ses données médicales à disposition des professionnels de la santé par le biais d'un dossier électronique. Ces données seront accessibles à tout moment et en tout lieu. Les patients bénéficieront ainsi de soins de meilleure qualité, plus sûrs et plus efficaces. En mai 2013, le Conseil fédéral a approuvé et soumis ce projet de loi au Parlement.
La nouvelle loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEIP) règle les conditions de traitement des données médicales enregistrées électroniquement. Grâce à cet outil en ligne, les personnes impliquées dans un traitement auront accès à ces informations à tout moment et en tout lieu. A noter que seuls les professionnels de la santé auxquels les patients ont attribué un droit d'accès seront habilités à consulter ces données. De leur côté, les patients pourront aussi accéder à leur dossier.
Personne ne sera contraint à disposer d'un dossier électronique. Chaque patient pourra se prononcer librement sur la question. De même, les professionnels de la santé travaillant dans le domaine ambulatoire décideront de leur propre chef s'ils veulent proposer un dossier électronique à leurs patients.

Source: Communiqué de presse OFSP du 29. 5. 2013
Voir aussi: Courts métrages réalisés par «eHealth Suisse» en versions allemande, française et italienne sur le site: **www.e-health-suisse.ch › Mise en œuvre**